

Légende



SECTEUR A :
Secteur où les constructions sont autorisées.



SECTEUR B :
Secteur réservé à l'implantation d'activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées.

SECTEUR C :
Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.



Commune de
BIRON

Carte Communale

Document graphique

ECH : 1/5 000e
Date : Dec 2012

Fond de plan : Zonage de la carte communale



Communauté de Communes de Lacq
Rond-point des chênes
BP. 73
64150 MOURENX

